

La dite commission a été alors lue par le greffier comme suit :—



CANADA

Aberdeen,

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A l'honorable Charles Alphonse Pantaléon Pelletier, de la cité de Québec, dans la province de Québec, dans Notre Puissance du Canada, Compagnon de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, Sénateur de Notre Puissance du Canada, et l'un de nos conseils savants en droit :

O. MOWAT, }
Procureur général, } Sachez, qu'ayant pleine confiance en votre loyauté, intégrité,
Canada. } et habileté, Nous vous avons constitué et nommé et par ces pré-
 sentes Nous vous constituons et nommons Président du Sénat.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, avec tous les pouvoirs, droits, privilèges, profits, émoluments et avantages y appartenant de droit et par la loi, durant Notre bon plaisir.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller, le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce TREIZIÈME jour de JUILLET en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize et de Notre Règne la soixantième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
 Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil, au pied du trône, accompagné des honorables messieurs Scott et Power, précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La masse (qui auparavant était sous la table) a été mise sur la table, et il a été Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, et
 Ils ont alors été lus par le greffier.